



EVOLUTION DE L'INFLATION AU CAMEROUN DE 2016 A 2021

Résumé : Cette note, hors-série, apporte un éclairage sur la dynamique inflationniste observée sur les marchés des biens et services de consommation finale des ménages depuis 2016, ainsi que les principaux facteurs explicatifs de cette dynamique qui préoccupe aussi bien les consommateurs contraints par leur faible pouvoir d'achat que les pouvoirs publics soucieux d'un meilleur approvisionnement des marchés à moindres coûts.

Cette préoccupation est d'autant forte que l'année 2021 s'achève avec une inflation ayant atteint des niveaux inédits dans certains pays du G20 avec par exemple 7% aux USA et 3,1% en Allemagne.

Le bilan sur les cinq dernières années (2016-2021) montre que l'on s'installe dans l'inflation dans un contexte de stabilité des salaires nominaux disponibles. En effet, le niveau général de prix a progressé de 9,2% en 5 ans, sous l'effet principalement du regain des prix des produits alimentaires (+12,5%), des « articles d'habillement et chaussures » (+10,6%), du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+8,4%), des restaurants et hôtels (+12,8%) ainsi que ceux des transports (+6,4%).

La hausse des prix des produits alimentaires sur les 5 dernières années a été surtout alimentée par l'augmentation des prix des pains et céréales (+17,4%), des légumes (+17,4%), des poissons et fruits de mer (+12,7%), et des viandes (+7,8%).

Sur le plan spatial, les prix sont en hausse dans toutes les capitales régionales. Les villes de Bertoua (+16,4%), Bamenda (+12,5%) et Buéa (+11,5%) ont enregistré les taux d'inflation cumulée à deux chiffres.

Suivant l'origine des produits, l'inflation cumulée est soutenue par la progression des prix des produits locaux. Toutefois, on observe que l'inflation sur les produits alimentaires importés est de 20,9% en 5 ans.

L'augmentation des prix des produits locaux s'expliquerait par la contraction de l'offre en liaison avec la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les changements climatiques et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement des marchés du fait de la COVID-19. Quant aux produits importés, la hausse des prix est liée aux dysfonctionnements provoqués par la pandémie notamment la restriction des importations, l'explosion des coûts de transport maritime et la crise énergétique.

Même les prix de certains matériaux de construction habituellement utilisés par les ménages pour leurs petits travaux de construction ou de réhabilitation/réparation, notamment le ciment et le fer à béton, n'ont pas résisté à cette hausse des prix.

En 2021, l'augmentation des prix de 2,3% relativement modérée, cache l'importante augmentation de 4,3% sur les produits alimentaires après +3,6% en 2020. L'accélération est plus forte sur les produits alimentaires importés (5,6%) que sur les produits locaux qui enregistrent une augmentation moyenne de 3,9%.

En réponse à cette situation socioéconomique tendue, les pouvoirs publics s'activent à mettre en œuvre les mesures de lutte contre la spéculation, d'approvisionnement régulier et suffisant des marchés, auxquelles s'ajoutent les mesures fiscales et douanières.

En perspective et devant une inflation persistante, l'augmentation et la diversification de l'offre locale des biens et services, à travers la mise en œuvre de la stratégie de transformation structurelle de l'économie telle que visée dans la SND30 restent la priorité, notamment l'opérationnalisation immédiate de la politique d'import-substitution et la consommation effective du made in Cameroun. La poursuite du désenclavement des zones de production pour faciliter la desserte des produits vers les marchés pour la commercialisation reste de mise, y compris la mise en place d'une chaîne de transport adaptée en vue de réduire substantiellement les pertes après récolte.

1. INTRODUCTION

L'inflation est définie comme une hausse généralisée des prix qui peut induire la perte de pouvoir d'achat de la monnaie et, conséquemment, la perte du pouvoir d'achat des biens et services de ceux qui la détiennent. Sa mesure se fait à travers l'Indice des Prix à la Consommation finale (IPC) ; une mesure toutefois incomplète pour prendre en compte le phénomène inflationniste qui couvre un champ plus large que celui de la consommation finale des ménages.

La présente note porte sur l'évolution des prix à la consommation des ménages au cours de la période 2017-2021 et fait ressortir quelques facteurs explicatifs de l'inflation au Cameroun en 2021. Elle s'attarde aussi sur le cas particulier de l'inflation des prix des matériaux de construction. Enfin, l'analyse de l'évolution de l'inflation sera présentée sur la période 2017-2021. Il y a lieu de souligner que les salaires ne sont pas indexés sur les prix ; ce qui est une cause de l'érosion du pouvoir d'achat des populations concernées.

Pour la production de la présente note, aucune collecte spécifique n'a été réalisée sur le terrain. Les bases de données constituées depuis les années 90 ont été exploitées à cet effet.

2. METHODOLOGIE

L'indice des prix à la consommation (IPC) est le principal instrument de mesure de l'inflation (le déflateur de la consommation, le déflateur du PIB constituant d'autres mesures de l'inflation). L'IPC est l'indicateur disponible le plus rapidement et le plus fréquemment : il est produit mensuellement.

Pour l'établir, on compare au fil du temps le coût d'un panier fixe de biens et services achetés par les consommateurs.

La méthodologie de l'IPC résulte des travaux et des arbitrages des experts nationaux et des organismes internationaux (AFRISTAT, CEMAC). Un règlement de la CEMAC définit très précisément la manière de calculer l'IPC et est partagé avec les autres pays de la sous-région.

Au cours du temps, la couverture de l'IPC s'est élargie tant au plan géographique qu'en matière de consommation couverte.

Nomenclature

L'IPC est construit de manière à couvrir l'ensemble de la consommation des ménages : celle-ci est décrite par une nomenclature, la COICOP (Classification of individual consumption by purpose) qui classe les produits selon leur fonction : l'alimentation, les boissons alcoolisées et tabacs, les habits, le logement, les meubles, articles de ménage et d'entretien courant du foyer, la santé, les transports, la communication, les loisirs et la culture, l'éducation, les restaurants et les hôtels, les biens et services divers.

Constitution des paniers de chaque région (capitale de la région)

Pour mesurer la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages, l'IPC est basé sur l'observation des prix, à partir de différentes sources, d'un panier fixe de biens et services jugés représentatifs de la consommation finale des ménages (panier de la ménagère). Un échantillon de biens et services représentatifs de la consommation des ménages a été mis en place dans chaque région. Le panier est décrit à l'aide de la nomenclature internationale à 12 fonctions de consommation.

Le choix des variétés entrant dans le panier d'une région dépend de son volume de consommation par les populations de cette région. Le volume total de consommation des variétés du panier est supérieur à 90% de la consommation totale dans chaque ville.

Mois après mois, ce sont les mêmes produits dont les prix sont relevés afin de s'assurer que les évolutions de prix ne mesurent pas des différences de qualité du produit qui justifieraient la différence de prix.

Méthodes d'observation des prix

Le prix observé est le prix payé par un consommateur qui ne bénéficie d'aucune condition particulière et pour un achat au comptant.

➔ Relevé des prix des variétés homogènes vendues en unités non standards

Le principe de suivi adopté pour les variétés homogènes vendues en unités non standards est d'acheter ces produits et de les peser au bureau ou sur le marché.

Pour les variétés observées dans les marchés, les agents réalisent les achats d'un certain nombre de tas (généralement entre un et trois) auprès de vendeurs différents repartis à l'intérieur du marché.

La quantité achetée correspond à celle habituellement achetée par les ménages. Il ne s'agit pas d'acheter forcément une quantité permise par le montant qui est disponible. En effet, lorsque le produit devient plus cher et que, par conséquent, les quantités des tas offertes baissent, si le budget des achats est conservé, ce sont les quantités qui vont baisser, ce qui risque de jouer sur la précision du prix unitaire calculé puisque les marges d'erreur risquent d'être élevées. En revanche, en période d'abondance, il n'est pas nécessaire d'acheter les mêmes montants, cela ne servirait pas d'avoir une quantité plus grande.

Les produits frais sont pesés immédiatement après achat, les autres produits sont pesés après au bureau.

➔ Relevé des prix des variétés hétérogènes et des variétés homogènes vendues en unités standards

Contrairement aux variétés homogènes vendues en unités non standards où la méthode de suivi nécessite l'achat et la pesée des produits, le suivi des variétés homogènes vendues en unités standards et les variétés hétérogènes ne nécessite pas un achat des produits. La collecte s'effectue directement sur le point de vente par le relevé direct des prix des produits et services proposés à la vente. Les produits sont présentés suivant des unités de vente conformes au système normalisé (et ses dérivés) ou spécifique (et ses dérivés) ou même selon des mesures présentant une unité de volume ou de poids. C'est par exemple le cas des bouteilles de coca-cola, du yaourt, le prix d'une voiture Toyota Corolla 110, etc.

Les prix de tous les produits et services sont relevés directement dans les points de vente, soit en questionnant les vendeurs soit par observation directe de l'étiquette sur les produits.

Pour les variétés hétérogènes en particulier, les agents examinent de très près, à chaque fois, les produits et services à l'étalage pour bien se rendre compte si une des caractéristiques obligatoires ou variables n'a pas changé. Si c'est le cas, les agents reportent ces informations sur le questionnaire ou dans le carnet de note et les rapportent au superviseur.

Période de référence

La base temporelle est la période pour laquelle la valeur de l'IPC est égale à 100 ; en ce moment, la base temporelle est l'année 2011. L'IPC actuel constitue la 2ème génération d'indices et est officiel depuis janvier 2012. Il a remplacé l'indice base 100 décembre 1993.

Calcul de l'indice de chaque région

Pour produire l'indice d'ensemble à partir de tous les relevés de prix, l'INS calcule pour chaque série de biens l'évolution du prix entre deux périodes. Une moyenne pondérée selon le poids de chaque

produit est calculée pour obtenir une évolution moyenne du prix du panier. L'indice permet ainsi de rendre compte de cette évolution. L'important n'est donc pas la valeur absolue de l'indice, mais sa valeur par rapport aux valeurs précédentes observées, ou une valeur de référence.

Chaque produit est pondéré, proportionnellement à son poids dans la dépense de consommation des ménages.

Calcul de l'indice national

L'indice national des prix à la consommation finale des ménages du Cameroun est obtenu en combinant les indices des prix des dix capitales régionales du pays. La fluctuation des prix dans chaque capitale régionale est ainsi pondérée en fonction de l'importance relative de la région dans les dépenses totales des consommateurs au Cameroun. Cette importance relative est appelée la part des dépenses. Ces pondérations sont issues de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM3) réalisée en 2007. L'indice actuel base 100, 2011 a remplacé en 2012 l'ancien IPC qui était calculé à partir des indices de 5 grandes villes : Yaoundé, Douala, Bafoussam, Bamenda et Garoua.

Contrôle de la divulgation

Les données relevées sont converties en indices des prix et sont publiées sous cette forme. Il n'est donc pas possible d'identifier les points de vente ayant fourni l'information d'origine portant sur les prix bruts. De plus, quand les prix moyens sont publiés à l'échelon national pour un groupe de produits spécifiques, il n'est pas possible d'identifier les points de vente ayant fourni les données.

Production et publication

Une note mensuelle est éditée et diffusée au plus tard le 15 de chaque mois pour chacune des villes de Yaoundé et de Douala.

La note de synthèse du premier trimestre de l'année qui présente pour le niveau national les évolutions constatées au cours du premier trimestre de l'année ainsi que les facteurs explicatifs est éditée et publiée au plus tard 40 jours après la fin du premier trimestre.

La note de synthèse du milieu d'année qui présente pour le niveau national les évolutions constatées au cours des six premiers mois de l'année, les facteurs explicatifs et donne une prévision de fin d'année est éditée et publiée au plus tard 40 jours après la fin du premier semestre.

La note de synthèse des neuf premiers mois qui présente pour le niveau national les évolutions constatées au cours des neuf premiers mois de l'année et donne une prévision de fin d'année est éditée et publiée au plus tard 40 jours après la fin des neuf premiers mois de l'année.

La note de synthèse annuelle présentant au niveau national l'indice annuel et les facteurs explicatifs sur l'année est éditée et publiée au plus tard 40 jours après la fin de l'année.

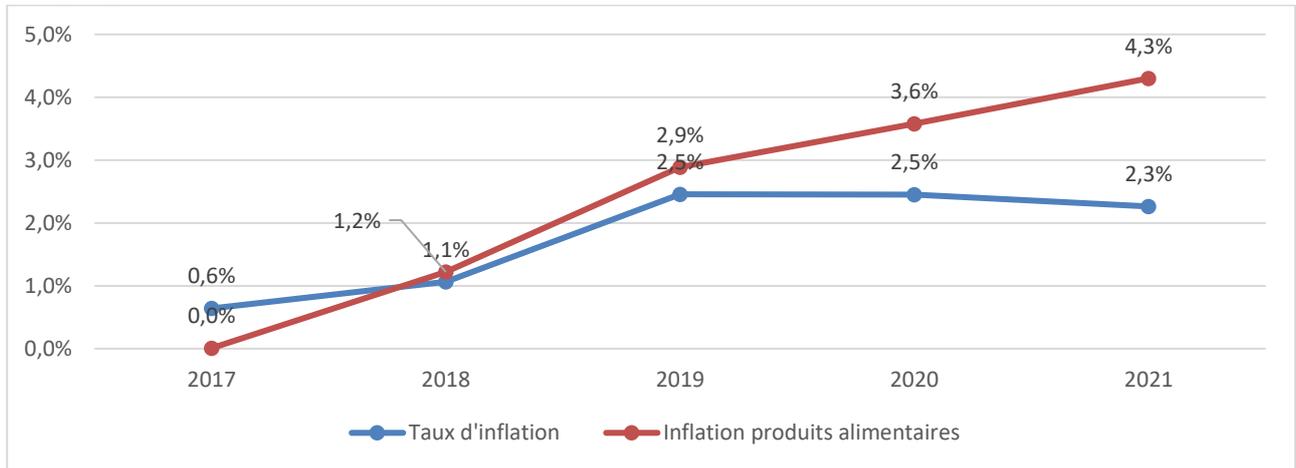
Pour connaître tous les résultats et les produits portant sur l'indice des prix à la consommation finale des ménages au Cameroun, consultez le site internet de l'INS : www.ins-cameroun.cm

3. PRINCIPAUX RESULTATS

3.1. Evolution de l'inflation en 2021

Malgré la pression des prix des produits alimentaires, le taux d'inflation en 2021 demeure en deçà de la norme communautaire de 3,0%. Il est de 2,3%, ce qui correspond à une croissance moins rapide qu'en 2020 (+2,5%) et 2019 (+2,5%), et à un rythme plus rapide qu'en 2017 (+0,6%) et 2018 (+1,1%).

Graphique 1 : Evolution du taux d'inflation et de l'inflation alimentaire de 2017 à 2021



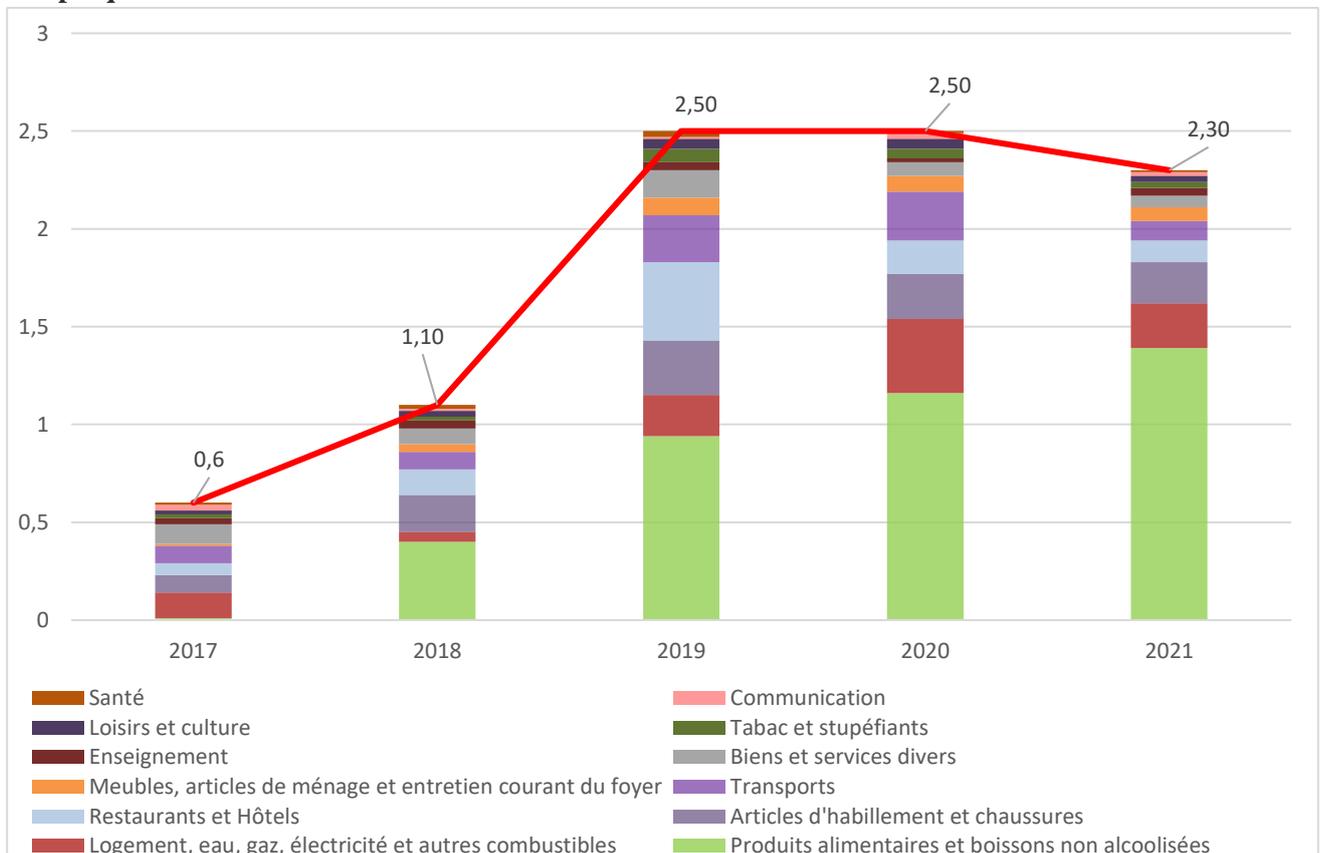
Trois des douze fonctions de l'IPC contribuent à près de trois quarts à la hausse des prix en 2021.

La hausse des prix en 2021 est surtout due, comme depuis 2018, au renchérissement des produits alimentaires. L'inflation des produits alimentaires s'élève actuellement à 4,3% et contribue à hauteur de 1,3 points de pourcentage à l'inflation totale.

L'augmentation des prix résulte également de la progression des prix des « articles d'habillement et chaussures » ainsi que ceux du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ». L'inflation des « articles d'habillement et chaussures » s'élève à 2,2% et contribue à hauteur de 0,2 point de pourcentage à l'inflation totale.

Avec une inflation de 1,8%, la fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » contribue aussi à 0,2 point de pourcentage à l'inflation totale.

Graphique 2 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation totale

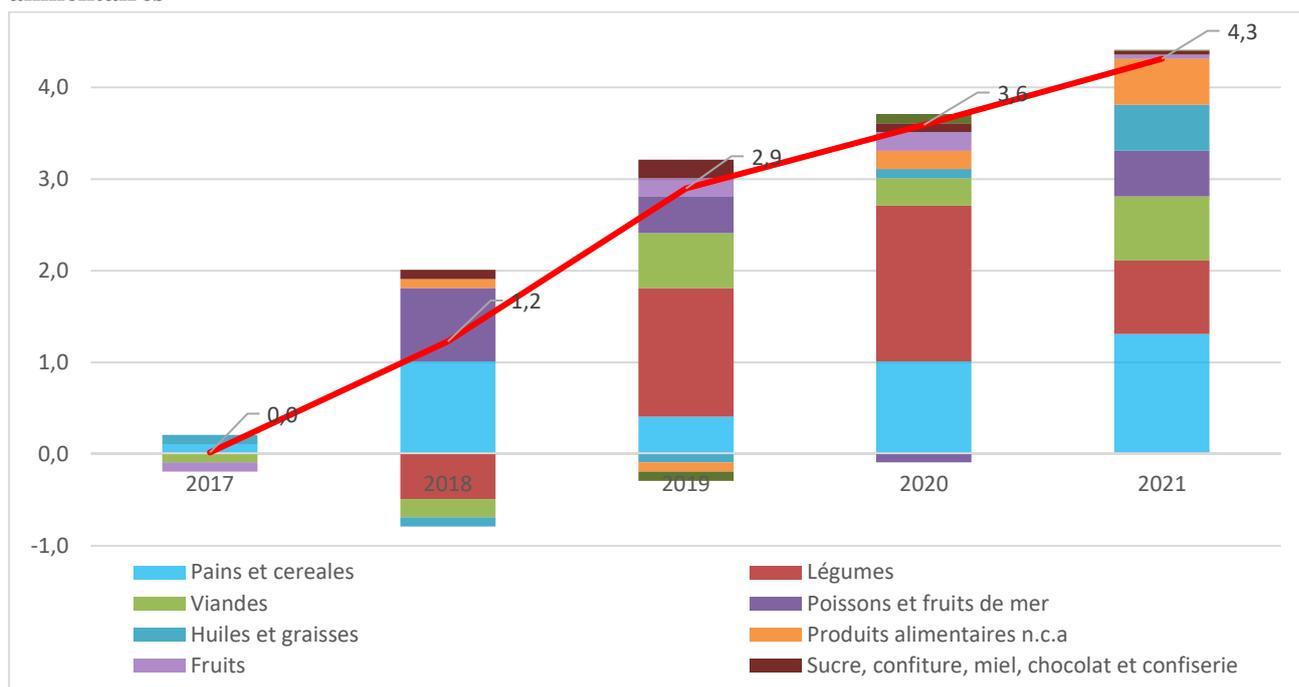


L'inflation est davantage portée par la flambée des prix des produits alimentaires

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 4,3 %, après avoir connu une hausse de 3,6 % en 2020, de 2,9% en 2019, de 1,2% en 2018 et une stabilité en 2017.

Cette hausse des prix des produits alimentaires en 2021 est principalement tenue par les prix des pains et céréales (+5,7% et une contribution de 1,3 point de pourcentage à l'inflation des produits alimentaires), des légumes (+3,8% et une contribution de 0,8 point de pourcentage à l'inflation des produits alimentaires), des viandes (+3,8% et une contribution de 0,8 point de pourcentage à l'inflation des produits alimentaires), des viandes (+4,6% et une contribution de 0,7 point de pourcentage à l'inflation des produits alimentaires), des huiles et graisses (+6,9% et une contribution de 0,5 point de pourcentage à l'inflation des produits alimentaires) ainsi que des poissons et fruits de mer (+3,3% et une contribution de 0,5 point de pourcentage à l'inflation des produits alimentaires).

Graphique 3 : Contributions des sous-groupes de produits alimentaires à l'inflation des produits alimentaires

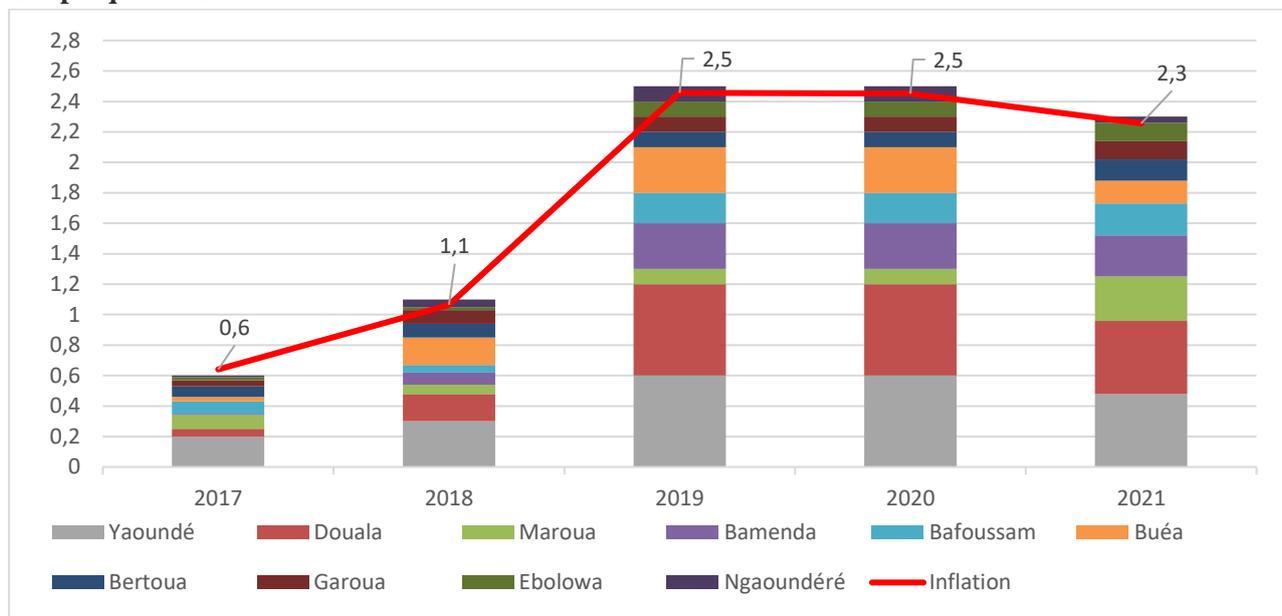


Au plan spatial, l'inflation est ressentie dans toutes les capitales régionales

Les villes de Bertoua (+4,4%), Bamenda (+3,8%), Maroua (+3,7%) et Ebolowa (+3,2%) ont enregistré les taux d'inflation les plus élevés. De plus, le taux d'inflation enregistré à Bafoussam (+2,4%) est supérieur à la moyenne nationale.

En termes de contribution par ville, la hausse des prix en 2021 est principalement due à l'augmentation des prix à Yaoundé, Douala, Maroua, Bamenda et Bafoussam. L'inflation pour ces cinq seules villes contribue pour 1,73 points de pourcentage dans les 2,3% d'inflation mesurée. En d'autres termes, ces 5 villes sont responsables de plus de 75% du taux d'inflation.

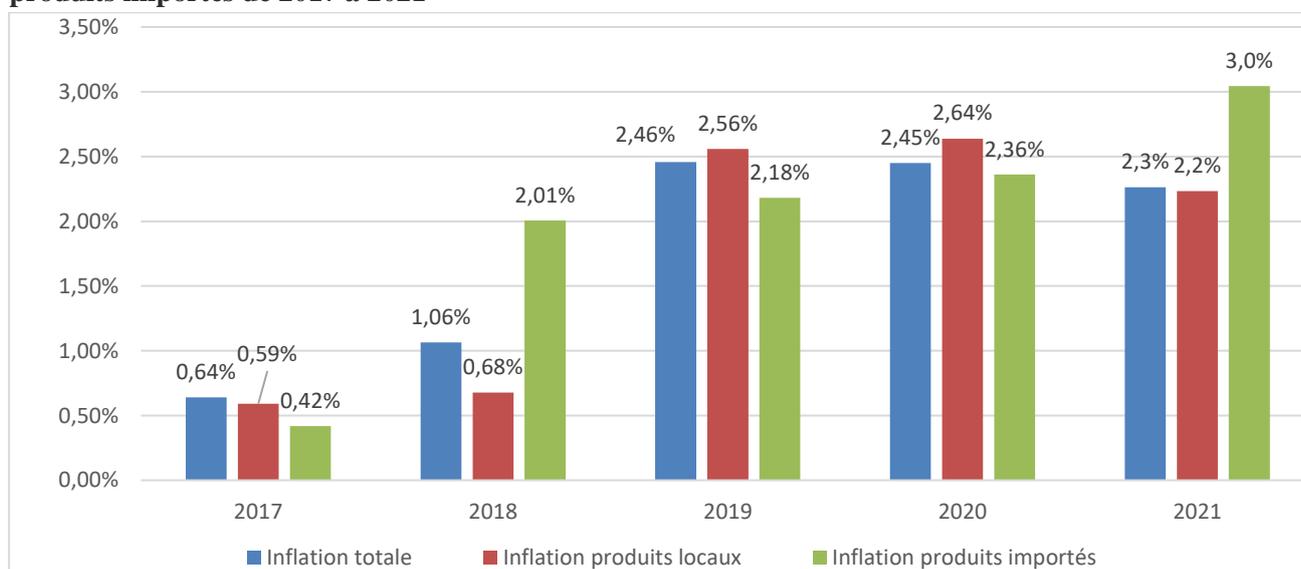
Graphique 4 : Contributions des villes à l'inflation totale



Avec une contribution de 70%, les prix des produits locaux sont à l'origine de l'évolution constatée

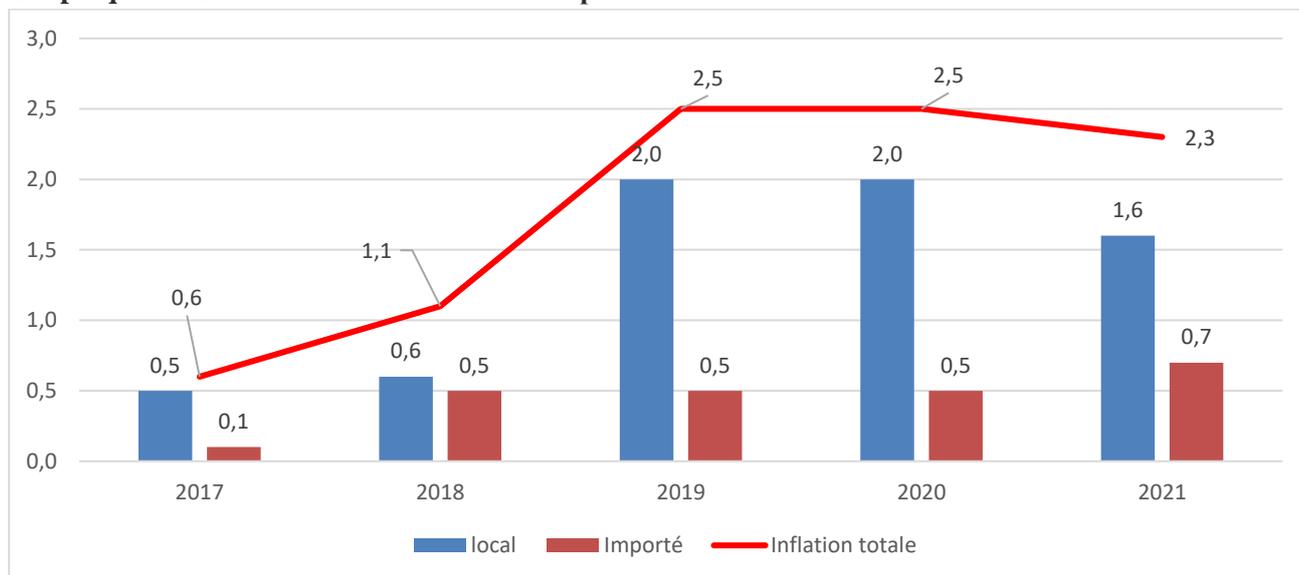
En dépit de l'accélération des prix des produits importés, les tendances inflationnistes sont entretenues par les prix des produits locaux. Les prix des biens importés ont progressé en 2021 de 3,0%, après +2,4% en 2020. Parallèlement, les prix des biens locaux décélèrent (+2,2%, après +2,6% en 2020).

Graphique 5 : Variation annuelle moyenne de l'IPC, de l'indice des produits locaux et de l'indice des produits importés de 2017 à 2021



Le risque d'aggravation de l'inflation importée n'est pas toujours à écarter avec les hausses de prix des produits alimentaires constatées sur le marché mondial et la crise énergétique. L'on note une tendance à l'augmentation de la contribution de l'inflation importée à l'inflation totale. En 2021, l'inflation importée contribue à 0,7 point de pourcentage à l'inflation totale (2,3%). Cette contribution était de 0,1 point de pourcentage en 2017.

Graphique 6 : Contributions de l'inflation importée et de l'inflation locale à l'inflation totale



L'inflation en 2021 s'explique essentiellement par la survenue de la COVID-19 qui a engendré des perturbations dans les circuits de la production et de la distribution entraînant parfois des pénuries.

Avec la survenue de nouveaux variants de Covid-19 de nouvelles vagues de contamination, l'économie mondiale a été confrontée à d'importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement tout au long de l'année 2021, notamment les pénuries d'intrants, les goulots d'étranglement de la production, l'encombrement aux principaux ports, l'augmentation des coûts et des délais de livraison. Ces contraintes ont restreint l'offre de biens et de services.

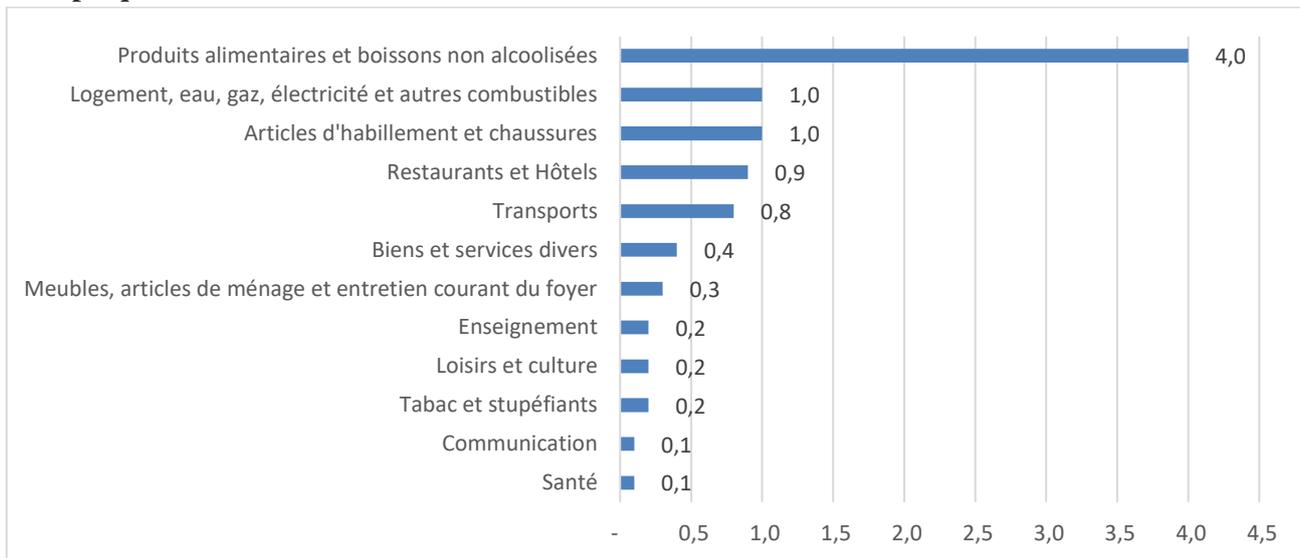
Les prix des produits alimentaires ont grimpé localement sous l'effet de (i) la réduction de la mobilité au niveau des frontières, (ii) le resserrement des disponibilités des produits agricoles sur les marchés dû aux changements climatiques qui perturbent les cycles agricoles, et à l'insécurité persistante dans certaines régions du Cameroun qui continue d'éroder les capacités de production des ménages agricoles, (iii) l'approvisionnement limité des grands centres de consommation à cause de la dégradation de certains axes du réseau routier ou ferroviaire, (iv) la transmission, certes moindre, des fortes hausses des coûts d'approvisionnement sur les prix de vente des produits.

D'autres facteurs notamment la CAN du fait de la venue des non-résidents dans le pays et les fêtes de fin d'année ont contribué à accroître la demande en biens et services.

3.2. Bilan de l'évolution de l'inflation de 2016 à 2021

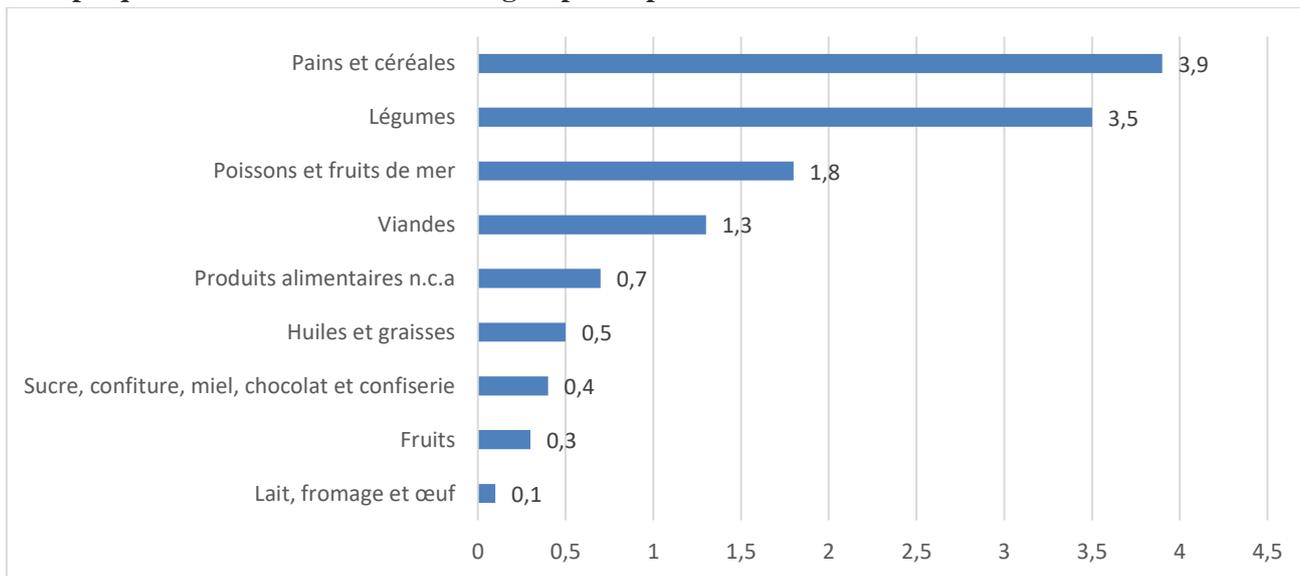
Le niveau général de prix a progressé de 9,2% en 5 ans, sous l'effet principalement du regain des prix des produits alimentaires (+12,5% et une contribution de 3,9 points de pourcentage à l'inflation totale), des « articles d'habillement et chaussures » (+10,6% et une contribution de 1 point de pourcentage à l'inflation totale), du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+8,4% et une contribution de 1 point de pourcentage à l'inflation totale), des restaurants et hôtels (+12,8% et une contribution de 0,9 point de pourcentage à l'inflation totale ainsi que ceux des transports (+6,4% et une contribution de 0,8 point de pourcentage à l'inflation totale).

Graphique 7 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation cumulée



La hausse des produits alimentaires est due surtout à l'augmentation des prix des pains et céréales (+17,4% et une contribution de 3,9 points de pourcentage à l'inflation des produits alimentaires), des légumes (+17,4% et une contribution de 3,5 points de pourcentage à l'inflation des produits alimentaires), des poissons et fruits de mer (+12,7% et une contribution de 1,8 points de pourcentage à l'inflation des produits alimentaires), et des viandes (+7,8% et une contribution de 1,3 points de pourcentage à l'inflation des produits alimentaires).

Graphique 8 : Contributions des sous-groupes de produits alimentaires à l'inflation cumulée alimentaire



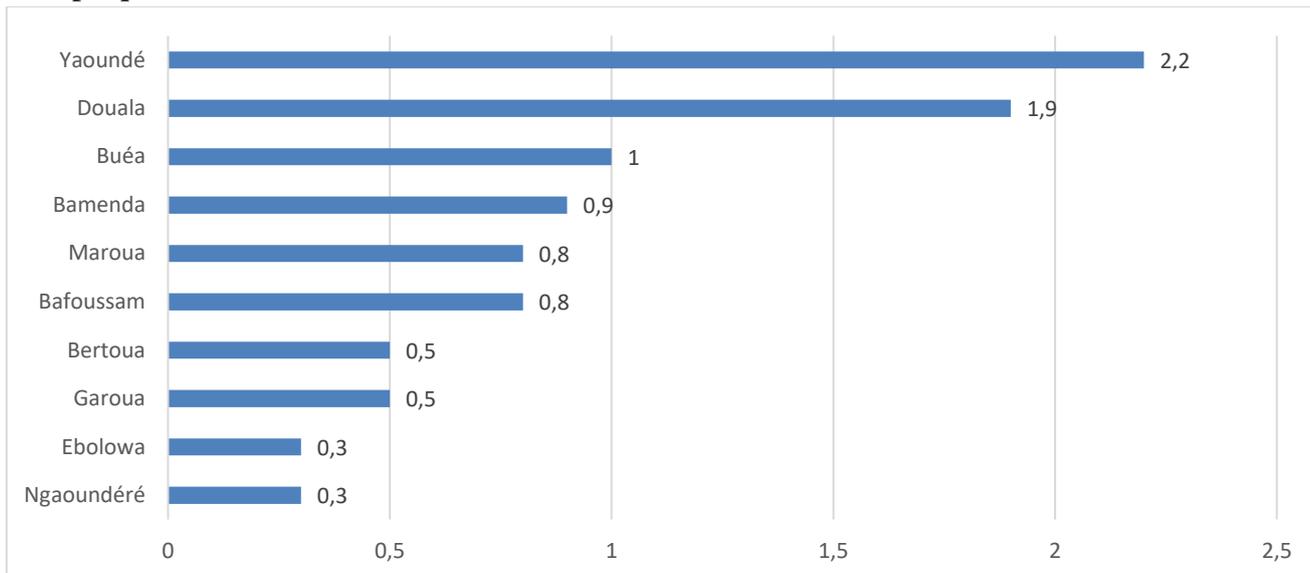
Sur le plan spatial, les prix sont en hausse dans toutes les capitales régionales. Les villes de Bertoua (+16,4%), Bamenda (+12,5%) et Buéa (+11,5%) ont enregistré les taux d'inflation cumulée à deux chiffres. De plus, les taux d'inflation cumulée enregistrés à Bafoussam (+9,6%) et à Maroua (+9,2%) sont supérieurs ou équivalents à la moyenne nationale.

La hausse des prix dans les autres villes s'est située sous la moyenne nationale, et la ville de Ngaoundéré (+7,2%) a enregistré le taux d'inflation le plus faible.

En terme de contribution par ville, la hausse des prix en 5 ans est principalement due à l'augmentation des prix à Yaoundé, Douala, Buéa, Bamenda, Maroua et Bafoussam. L'inflation pour ces six seules

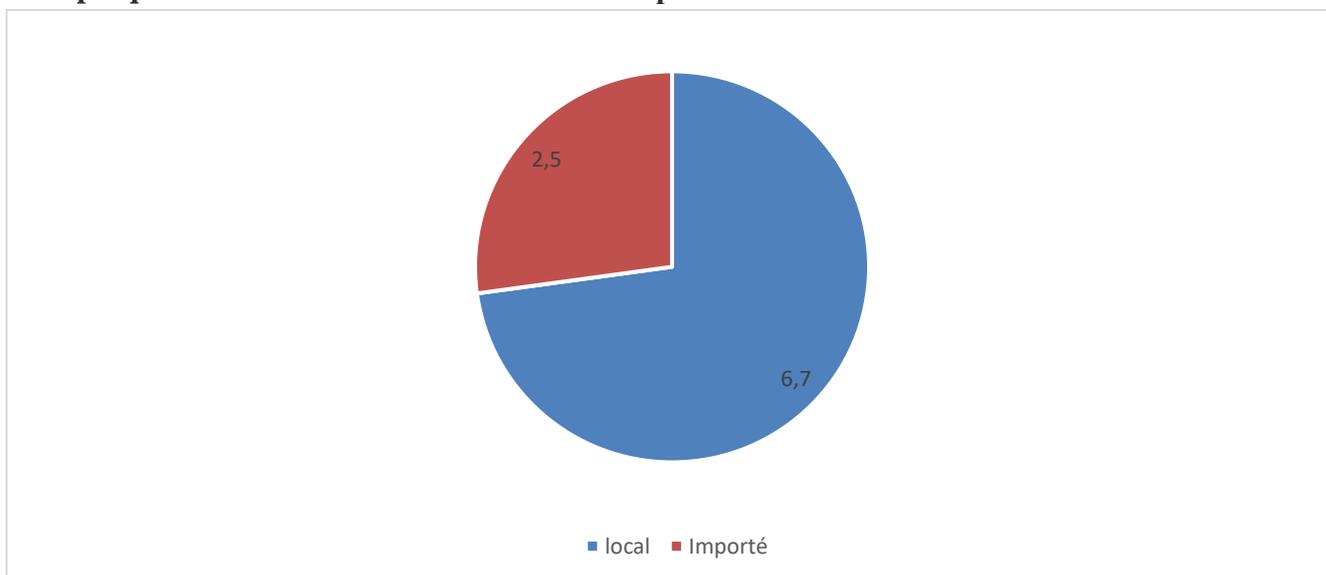
ville contribue pour 7,6 points de pourcentage dans les 9,2% d'inflation cumulée, soit à hauteur de 83%.

Graphique 9 : Contributions des villes à l'inflation cumulée



Suivant l'origine des produits, l'inflation cumulée est soutenue par la progression des prix des produits locaux. L'inflation des produits locaux en 5 ans s'élève à 9% et contribue à hauteur de 6,7 points de pourcentage à l'inflation totale (9,2). Parallèlement, l'inflation des produits importés est de 10,4% et contribue à hauteur de 2,5 points de pourcentage à l'inflation totale.

Graphique 10 : Contributions de l'inflation importée et de l'inflation locale à l'inflation cumulée

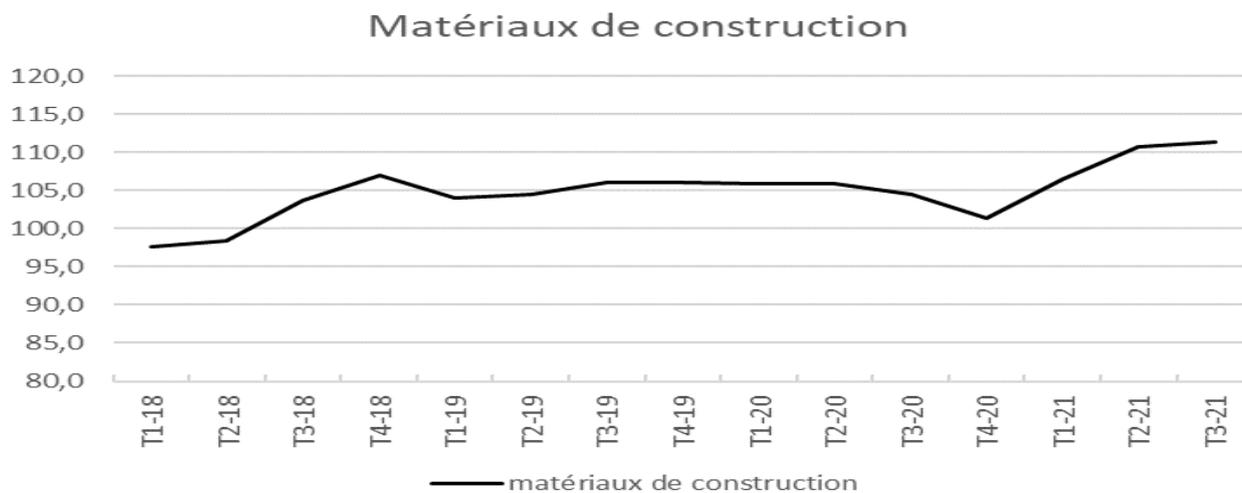


3.3. Evolution des prix de certains matériaux de construction

L'évolution des prix des matériaux de construction est en général appréciée à travers l'Indice du Coût de la Construction (ICC). Les travaux de mise en place de cet indice sont en cours et en l'absence de cet important outil, l'on peut analyser l'Indice des Prix à la Production Industrielle qui suit l'évolution des prix à la sortie usine de certains produits de la construction notamment les tôles, le ciment, les peintures, les produits en PVC et les pointes.

Les prix de la production des matériaux de construction connaissent une hausse depuis le premier trimestre 2021 après le léger fléchissement observé au 4^{ème} trimestre 2020. En effet, les prix sur les neuf premiers mois de 2021 ont augmenté de 4% par rapport aux 9 premiers mois de 2020.

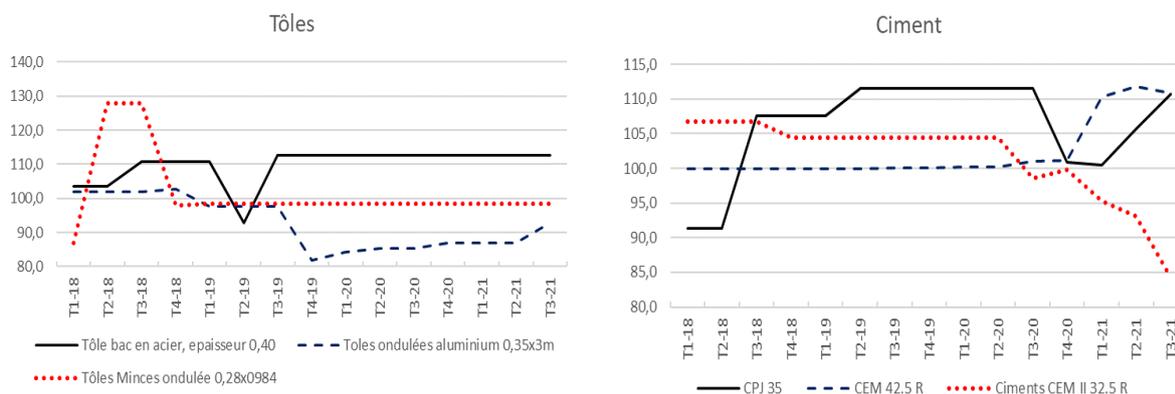
Graphique 11 : Evolution des prix à la production des matériaux de construction depuis 2018



Concernant les tôles, l'on observe une stabilité des prix à la production depuis fin 2019 notamment pour les tôles bacs en acier et les tôles minces ondulées. Par contre, l'on enregistre une hausse des prix des tôles ondulées en aluminium qui sont les tôles les utilisées par les ménages à revenu modeste pour la construction de leur logement. Cette hausse est de 4,6% sur les neuf premiers mois de 2021 mais les prix restent inférieurs à ceux observés jusqu'au 3^{ème} trimestre 2019.

Pour ce qui est du ciment, l'on observe une hausse des prix à la production du ciment CPJ35 et CEM42,5 depuis le quatrième trimestre 2020. Le prix à la production du CEM42,5 qui est l'un des plus demandé du marché est resté stable depuis 2018 jusqu'en fin 2020. Mais sur les neuf premiers mois de 2021, l'on enregistre une hausse de 10% de prix de production de ce ciment.

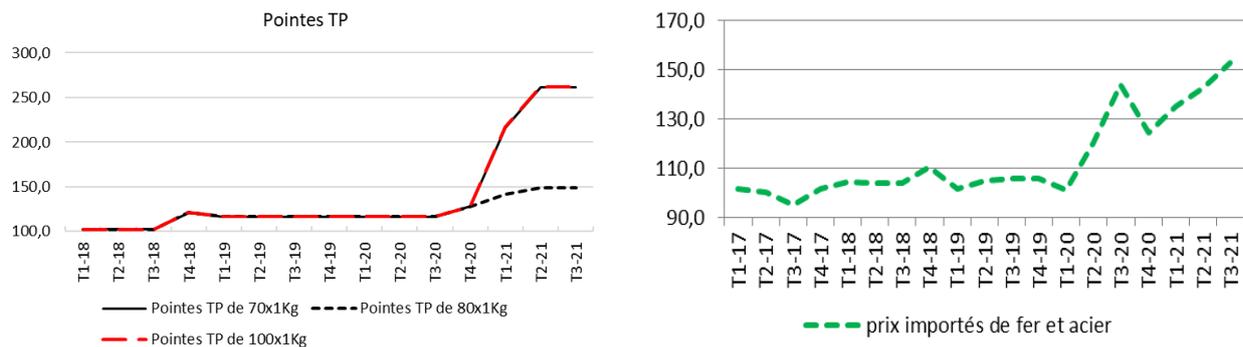
Graphique 12 : Evolution des prix à la production des tôles et ciment depuis 2018



L'évolution des prix à la production des pointes est assez révélatrice des tensions qui existent sur la matière première essentielle à savoir le fer. L'on note qu'il y'a eu une hausse des prix à la production des pointes au 4^{ème} trimestre 2018 et depuis là, les prix étaient relativement stables jusqu'au 4^{ème} trimestre 2020. Depuis 2021, les prix s'affolent et on enregistre une hausse de plus de 110% sur les neuf premiers mois de l'année.

Cette évolution serait consécutive à la flambée des prix observés sur les importations de fer, fonte et acier dont les prix augmentent de plus de moitié entre le 1^{er} trimestre 2020 et le 3^{ème} trimestre 2021.

Graphique 13 : Evolution des prix à la production des pointes depuis 2018



4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Conclusions

Le renchérissement des prix des produits alimentaires pourrait s'atténuer si les prix mondiaux des matières premières fléchissent et si les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale induites par la pandémie se résolvent.

4.2. Recommandations

Face aux incertitudes liées à la pandémie, le Gouvernement devrait accélérer le processus de transformation structurelle de l'économie, notamment l'opérationnalisation de la politique d'import-substitution pour réduire l'importation des biens de consommation dont le Cameroun a la capacité de produire localement.

En outre, le Gouvernement, après avoir récemment réduit la base imposable des marchandises importées par voie maritime, devrait adopter davantage des mesures à la fois globales et ciblées en fonction de la dynamique du marché pour procéder à une régulation précise afin de continuer à assurer l'approvisionnement des marchés et freiner toute hausse déraisonnable des prix, ainsi qu'empêcher la transmission automatique de la hausse des prix mondiaux aux prix nationaux à la consommation.

Le développement des infrastructures, qu'il s'agisse des routes, de l'énergie ou de l'eau, devrait améliorer et faciliter également le transport des produits agricoles des zones de production vers les marchés pour la commercialisation destinée à la consommation ou, à défaut, à une transformation agroindustrielle.

Qu'est-ce que l'inflation ?

L'inflation est souvent définie comme "la perte de pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix".

La mesure de l'inflation au Cameroun

Le taux d'inflation est actuellement évalué à partir de l'Indice des Prix à la Consommation finale (IPC). Cette mesure est partielle, étant donné que l'inflation couvre un champ plus large que celui de la seule consommation des ménages.

Le calcul de l'indice des prix à la consommation (IPC) a lieu à partir des relevés de prix effectués par les agents de collecte chaque mois dans les mêmes points de vente et pour les mêmes produits et services. L'ensemble des prix collectés est ensuite agrégé puis pondéré en fonction de la part que les ménages y consacrent en moyenne. Ce panier type de la ménagère est à actualiser en principe tous les 5 ans.

Les quatre principaux facteurs de l'inflation

Il existe quatre principaux facteurs à l'origine de l'inflation :

L'inflation par les coûts

Le prix d'un produit peut augmenter lorsque son coût de fabrication s'accroît ou parce que les prix des produits qui le composent augmentent. La hausse du prix de fabrication provient généralement d'une hausse des salaires. L'augmentation du coût des matières premières pèse sur les coûts de production des entreprises.

L'inflation par la demande

Ce type d'inflation est constaté lorsque la demande de produits ou de services augmente mais l'offre ne parvient pas à s'adapter à ce surcroît de demande. Les entreprises mettent en place des programmes d'investissement pour augmenter leur production et augmentent leurs effectifs ce qui contribue à stimuler l'activité économique et la demande globale des ménages. Toutefois, tant que les quantités créées ne parviennent pas à s'adapter à la demande globale, la hausse des prix perdure.

L'inflation importée

La dépréciation d'une monnaie par rapport au dollar ou aux autres principales devises de facturation du commerce mondial comme le Yen, l'Euro ou la Livre Sterling, génère une hausse du prix des produits importés. Cette inflation se répercute sur l'ensemble des secteurs de l'économie et affecte essentiellement les entreprises et les ménages. Ce phénomène peut être lié à une importante augmentation des cours des produits énergétiques et agricoles sur les marchés mondiaux.

L'inflation par excès de masse monétaire

Certains économistes considèrent que l'inflation apparaît lorsque le stock de monnaie circulant dans l'économie est trop élevé par rapport à la quantité de biens et services offerts. Dans ce cas, un excès de masse monétaire créé par les banques commerciales ou par le financement du déficit public par la banque centrale est à l'origine de l'inflation. Cette dernière est donc alimentée par un excès de demande et la dépréciation du taux de change.

L'inflation, est-ce une bonne ou une mauvaise chose ?

Une inflation trop forte peut avoir des effets néfastes sur l'économie car cela génère une dégradation de la compétitivité-prix des produits fabriqués sur le territoire par rapport à ceux conçus à l'étranger. Il en résulte une baisse de l'activité pour les entreprises domestiques pouvant entraîner des réductions d'effectifs et donc une hausse du chômage. Par ailleurs, une inflation élevée crée une incertitude quant au niveau futur des prix. Les entreprises se montrent alors prudentes en matière d'investissement, la rentabilité étant difficile à anticiper. Une inflation trop forte pénalise également les ménages qui subissent une perte de leur pouvoir d'achat. Ces derniers peuvent donc être amenés à réduire leur consommation pour maintenir leur niveau de vie actuel.

Ainsi, une trop forte inflation est le signe d'une crise économique. Par contre, une inflation modérée a des effets positifs sur l'économie. L'objectif des politiques monétaires menées par la banque centrale est de maintenir une hausse régulière mais modérée du niveau général des prix (moins de 3%). Elle veille également à éviter les risques de déflation qui sont à l'origine de la contraction de l'activité économique.

L'inflation modérée impacte directement :

- **Les entreprises** : ces dernières pourront ancrer leurs anticipations de hausse des prix à moyen et long terme. Une inflation prévisible favorise les prises de décisions en matière d'investissement car elle réduit les incertitudes liées à la rentabilité future qu'ils engendrent.
- **Les ménages** : ceux-ci seront incités à placer leurs liquidités plutôt que de les conserver sur leurs comptes bancaires. L'inflation modérée assure ainsi un certain équilibre entre le niveau d'épargne et le niveau d'investissement sans lequel les taux d'intérêt augmenteraient.
- **Les taux d'intérêt** : une inflation modérée contribue à maintenir les taux d'intérêt à un niveau peu élevé. En effet, la banque centrale qui fixe les taux d'intérêt directeur n'a pas besoin d'agir sur les conditions de crédit pour atteindre son objectif de politique monétaire. Cela est favorable aux ménages et aux entreprises qui pourront emprunter à des conditions attractives.

ANNEXES

Tableau 1 : Taux d'inflation et contribution par fonction de consommation

Fonction de consommation	2017		2018		2019		2020		2021	
	Inflation	Contribution								
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,0%	0,01	1,2%	0,40	2,9%	0,94	3,6%	1,16	4,3%	1,39
Tabac et stupéfiants	1,4%	0,02	1,5%	0,02	4,7%	0,07	3,0%	0,05	2,1%	0,03
Articles d'habillement et chaussures	1,0%	0,09	1,9%	0,19	2,8%	0,28	2,3%	0,23	2,2%	0,21
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1,2%	0,13	0,4%	0,05	1,7%	0,21	3,0%	0,38	1,8%	0,23
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	0,3%	0,01	0,9%	0,04	1,9%	0,09	1,5%	0,08	1,4%	0,07
Santé	0,3%	0,01	0,4%	0,02	0,6%	0,03	0,2%	0,01	0,2%	0,01
Transports	0,8%	0,09	0,7%	0,09	1,9%	0,24	2,0%	0,25	0,8%	0,10
Communication	0,7%	0,03	0,2%	0,01	0,3%	0,01	0,6%	0,03	0,4%	0,02
Loisirs et culture	0,6%	0,02	0,8%	0,03	1,3%	0,05	1,6%	0,05	1,0%	0,03
Enseignement	1,0%	0,03	1,2%	0,04	1,2%	0,04	0,7%	0,02	1,2%	0,04
Restaurants et Hôtels	0,9%	0,06	1,7%	0,13	5,7%	0,40	2,3%	0,17	1,5%	0,11
Biens et services divers	1,9%	0,1	1,5%	0,08	2,6%	0,14	1,3%	0,07	1,1%	0,06

Tableau 2 : Taux d'inflation et contribution par ville

Ville	2017		2018		2019		2020		2021	
	Inflation	Contribution								
Yaoundé	0,8%	0,2	1,1%	0,30	2,4%	0,6	2,0%	0,60	1,8%	0,48
Douala	0,2%	0,05	0,7%	0,18	2,4%	0,6	2,3%	0,60	1,9%	0,48
Maroua	1,0%	0,09	0,5%	0,06	2,7%	0,1	2,6%	0,10	2,4%	0,29
Bamenda	0,2%	0,01	1,1%	0,08	4,8%	0,3	2,2%	0,30	3,8%	0,27
Bafoussam	0,8%	0,08	1,6%	0,05	1,7%	0,2	2,7%	0,20	2,1%	0,21
Buéa	1,0%	0,03	0,7%	0,18	0,7%	0,3	3,4%	0,30	3,2%	0,15
Bertoua	0,4%	0,07	1,3%	0,09	2,3%	0,1	2,3%	0,10	1,0%	0,14
Garoua	2,6%	0,04	2,8%	0,09	2,0%	0,1	3,6%	0,10	4,4%	0,12
Ebolowa	0,3%	0,02	2,0%	0,02	3,4%	0,1	3,6%	0,10	1,7%	0,12
Ngaoundéré	0,9%	0,01	0,5%	0,05	2,6%	0,1	0,8%	0,10	3,7%	0,04

Tableau 3 : Taux d'inflation alimentaire et contribution par sous-groupe de produits alimentaires

Sous-Groupe	2017		2018		2019		2020		2021	
	Inflation	Contribution								
Pains et céréales	0,3%	0,1	4,9%	1,0	1,7%	0,4	3,8%	1,0	5,7%	1,3
Viandes	-1,2%	-0,1	-1,0%	-0,2	3,5%	0,6	1,9%	0,3	4,6%	0,7
Poissons et fruits de mer	0,2%	0,0	6,5%	0,8	2,7%	0,4	-0,5%	-0,1	3,3%	0,5
Lait, fromage et œuf	-1,2%	0,0	1,9%	0,0	-0,4%	-0,1	2,4%	0,1	0,4%	0,0
Huiles et graisses	1,4%	0,1	-1,4%	-0,1	-1,4%	-0,1	0,8%	0,1	6,9%	0,5
Fruits	-3,2%	-0,1	-0,6%	0,0	10,0%	0,2	9,1%	0,2	2,5%	0,0
Légumes	0,2%	0,0	-2,4%	-0,5	6,7%	1,4	8,5%	1,7	3,8%	0,8
Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	0,5%	0,0	1,3%	0,1	4,2%	0,2	1,3%	0,1	1,0%	0,0
Produits alimentaires n.c.a	-0,5%	0,0	1,1%	0,1	-1,2%	-0,1	1,6%	0,2	4,4%	0,5

Tableau 4 : Taux d'inflation et contribution par origine des produits

Origine du produit	2017		2018		2019		2020		2021	
	Inflation	Contribution								
Local	0,6%	0,4	0,7%	0,5	2,6%	1,9	2,6%	1,9	2,2%	1,7
Importé	0,4%	0,1	2,0%	0,5	2,2%	0,6	2,4%	0,6	3,0%	0,7

Tableau 5 : Inflation cumulée des 5 dernières années et contribution par fonction de consommation

Fonction de consommation	Inflation	Contribution
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	12,5%	4,0
Tabac et stupéfiants	13,4%	0,2
Articles d'habillement et chaussures	10,6%	1,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	8,4%	1,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2%	0,3
Santé	1,7%	0,1
Transports	6,4%	0,8
Communication	2,3%	0,1
Loisirs et culture	5,4%	0,2
Enseignement	5,4%	0,2
Restaurants et Hôtels	12,8%	0,9
Biens et services divers	8,6%	0,4

Tableau 6 : Inflation cumulée des 5 dernières années et contribution par ville

Ville	Inflation	Contribution
Yaoundé	8,3%	2,2
Douala	7,7%	1,9
Bafoussam	9,6%	0,8
Bamenda	12,5%	0,9
Garoua	9,1%	0,5
Maroua	9,2%	0,8
Ngaoundéré	7,2%	0,3
Bertoua	16,4%	0,5
Buéa	11,5%	1
Ebolowa	8,6%	0,3

Tableau 7 : Inflation cumulée alimentaire des 5 dernières années et contribution par sous-groupe de produits alimentaires

Sous-groupe de produits alimentaires	Inflation	Contribution
Pains et céréales	17,4%	3,9
Viandes	7,8%	1,3
Poissons et fruits de mer	12,7%	1,8
Lait, fromage et œuf	3,1%	0,1
Huiles et graisses	6,2%	0,5
Fruits	18,3%	0,3
Légumes	17,4%	3,5
Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	8,6%	0,4
Produits alimentaires n.c.a	5,4%	0,7

Tableau 8 : Inflation cumulée des 5 dernières années et contribution par origine des produits

Origine du produit	Inflation	Contribution
Local	9,0%	6,7
Importé	10,4%	2,5